



Du besoin à l'autonomie : le parcours d'une ouvrière agricole de retour d'un travail saisonnier en Espagne

Entretien avec Khadija par Amina Er-rifaiy

Université Moulay Ismaïl, Meknès.

Contact : errifaiyamina@gmail.com

Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Khadija¹, j'ai 38 ans. Je suis mariée et je suis mère de trois enfants : un garçon et deux filles. Mon niveau scolaire est la 3ème année primaire. Je suis l'aînée de la famille, j'ai une sœur qui a disparu depuis l'âge de trois ans et quatre frères.

J'ai grandi dans la région de Fkih Ben Saleh, dans le Tadla. Mon enfance s'est au départ bien passée. Mais à l'âge de 12 ans, ma vie a changé car mon père a eu un accident de route, ce qui l'a empêché de travailler jusqu'à

maintenant. J'ai abandonné l'école et j'ai dû travailler pour subvenir aux besoins de ma famille, aussi parce que mes frères étaient encore jeunes. J'ai commencé à exercer le travail agricole et j'ai continué jusqu'à ce que mes frères grandissent et commencent à travailler aussi. On a collaboré pour couvrir les dépenses de la famille ; l'entraide et la solidarité ont été des principes pour notre famille. Bien que mon frère ait commencé à exercer des métiers différents, c'est moi qui ai contribué à une grande part des dépenses de ma famille.

¹ Le nom a été modifié.

Comment était votre travail comme ouvrière agricole au Maroc ?

J'avais demandé à des ouvrières agricoles, qui sont intervenues pour m'intégrer dans leur groupe. J'ai travaillé avec elles pendant plusieurs années, de l'âge de 12 ans à l'âge de 25 ans ; elles étaient très gentilles. Durant ces 13 ans, j'ai travaillé dans une grande exploitation avec un revenu journalier de 80 dirhams. Les heures de travail commençaient à 8 heures du matin jusqu'à 13h00 sans avoir d'heures supplémentaires. Au début de mon travail dans le domaine agricole, mes revenus journaliers ne dépassaient pas 30 dirhams, et chaque année le responsable l'augmentait jusqu'à 80 dirhams comme j'ai déjà dit.

Certaines fermes à Souk Sebt appartiennent à des filiales de grandes entreprises, comme celles qui produisent des oranges et des raisins. Leurs travailleuses disposent de tous les documents de travail nécessaires tels que l'assurance et la mutuelle. Mais, dans la ferme où j'ai travaillé, tout se faisait dans l'informel. Les heures de travail étaient longues. Les agriculteurs dans cette région de Beni Mellal ne donnaient pas d'importance aux ouvrières agricoles. Mais j'étais patiente car je n'avais pas d'autres opportunités.

Je me suis mariée à 25 ans et j'ai eu 2 enfants. Puis à l'âge de 29 ans, j'ai divorcé. Après mon divorce, j'ai travaillé dans une usine de production de matelas avec un revenu de 3000 dirhams par mois, mais le responsable m'a licenciée à cause d'un jour d'absence pour une séance de rééducation de mon fils. Après cette expérience qui a duré presque une année, j'ai travaillé dans un pressoir à olives comme cuisinière où je me suis occupée de la préparation des repas pour les ouvriers. Quelques mois après, j'ai

recommencé le travail agricole jusqu'à l'année 2025 où je suis partie en Espagne pour le travail saisonnier dans les exploitations de fraises.

Comment avez-vous décidé de travailler dans les exploitations de fraises en Espagne ?

Plusieurs femmes de ma famille sont déjà parties pour le travail saisonnier : j'ai une cousine qui travaille là-bas depuis 17 ans, ainsi qu'une cousine de mon mari, et aussi quelques femmes de mon quartier. J'ai trouvé l'annonce des inscriptions sur internet. J'ai réfléchi et j'ai trouvé que c'est une bonne opportunité pour moi et pour mes enfants, car j'ai une longue expérience dans le domaine agricole. J'ai discuté cette décision avec ma famille qui m'a beaucoup encouragée.

Tous les membres de ma famille ont accueilli avec enthousiasme ma décision. Ils ont été très heureux, ma mère et mon mari m'ont beaucoup encouragée. Ma mère aussi a décidé de prendre soin de mes enfants. Le seul problème que j'ai à ce propos, c'est mon fils qui a 14 ans et qui est handicapé et qui a besoin d'un suivi médical permanent.

Nous avons fait l'inscription en 2021 ; mais nous n'avons été contactés par l'ANAPEC qu'en 2025 et nous sommes partis au mois de mars après la finalisation de la procédure administrative.

Comment était la procédure de sélection des femmes pour travailler en Espagne ?

Le premier critère, c'est la situation civile ; ils choisissent des femmes mariées ou des femmes divorcées avec des enfants. Ce qui est important, c'est d'avoir entre 2 et 4 enfants. Ils nous ont demandé si nous avions une

expérience dans le travail agricole. Ils nous ont réparties en deux groupes pour passer un entretien avec le comité de sélection, qui est composé de membres étrangers. Un groupe s'est rendu à l'entretien à la ville de Tanger et l'autre à la ville de Marrakech.

Le jour de mon rendez-vous pour passer l'entretien à Marrakech, ils m'ont demandé une copie de la carte d'identité, des copies des actes de naissance des enfants, une copie de l'acte de mariage ou un papier justificatif de divorce selon la situation familiale de l'ouvrière, et mon adresse postale.

Par la suite, ils m'ont demandé si j'avais une expérience professionnelle et j'ai confirmé que j'avais travaillé déjà dans le domaine agricole. Ils m'ont demandé également des détails sur le travail que je faisais. Je leur ai informé que j'avais déjà travaillé dans une exploitation qui produit des aubergines, des poivrons, des tomates, des pommes de terre, des pastèques et des betteraves.

Après 15 jours de l'entretien, ils m'ont appelé pour un rendez-vous à l'ANAPEC. Ils nous ont demandé de préparer un passeport valable et aussi de payer les frais de visa. Le jour du départ, nous sommes allés par bus et bateau jusqu'à Cartaya dans la province de Huelva. Les responsables ont suivi toutes les étapes de notre départ jusqu'à notre arrivée au lieu de résidence.

À notre arrivée, nous sommes restées dix jours, après nous avons été présentées aux autorités chargées de la procédure de résidence en Espagne, qui ont pris nos empreintes digitales. Nous avons attendu 27 jours pour avoir notre carte de séjour qui dure quatre ans. Le programme des cartes de séjour est de travailler trois mois dans la première année, puis de rester six mois par an pour le reste de trois ans.

Quelles étaient les conditions de logement des ouvrières à Huelva ?

Nous avons trouvé les lits et les couvertures, les douches, l'équipement de la cuisine comme la cuisinière, le réfrigérateur. La douche équipée. Nous avons trouvé tous les équipements en bon état et propres. Chaque chambre contient quatre lits pour quatre femmes. J'ai trouvé que toutes les conditions d'hébergement sont satisfaisantes. Quand je me suis arrivée à la résidence, je me sentais à l'aise avec les conditions de logement adaptées à nos besoins quotidiens.

Mais un grand nombre de femmes se sont enfuies. Certaines sont parties chez un ami ou bien un des membres de leurs familles. J'ai rencontré plusieurs femmes qui ont pu fuir dès leur arrivée en Espagne. Car leur objectif depuis le début est de trouver une piste pour la migration en Europe bien qu'elles aient aussi des enfants.

Quelle était la situation des ouvrières au sein des fermes ? Ont-elles été confrontées au harcèlement ou à la violence ?

Lors de notre arrivée à Huelva, et comme des ouvrières débutantes, en réalité il n'avait pas de programme de formation direct ni autour des droits de travail, ni pour le système de travail dans les champs. Les responsables des champs nous ont réparties dans le champ à proximité des ouvrières expérimentées qui nous ont guidées et nous ont appris, jusqu'à ce que nous soyons capables de nous intégrer et d'être indépendantes dans la chaîne de travail. Il y a deux nationalités d'ouvrières dans les champs de fraises : des Marocaines et des Roumaines avec qui j'avais de bonnes relations. Elles

m'ont soutenue quand j'ai eu une crise cardiaque car j'ai un problème de sténose de la valve cardiaque.

Comme j'ai dit, le travail saisonnier est bien organisé, notamment par la présence des responsables espagnols dans les champs. Mais ce que j'ai vécu, ce sont les conflits permanents entre les ouvrières pour des raisons personnelles, ou par la jalousie. Mais pour moi, je n'ai jamais eu de conflits avec les ouvrières qui travaillent avec moi ; mon but a été de me concentrer sur mon travail et de finaliser ma mission.

En ce qui concerne le harcèlement, je n'ai jamais été confrontée à telle situation. Au contraire, les responsables dans les exploitations sont des personnes honorables et responsables. Ils nous ont accueillis dans de bonnes conditions. Ce qui est important pour eux, c'est que l'ouvrière soit sérieuse et engagée dans son travail. Avant mon départ, j'avais entendu de nombreuses histoires sur le harcèlement et la violence dans les champs de fraises en Espagne et j'ai eu tellement peur. Mais à mon arrivée, nous n'avons pas été victimes de quelque type de harcèlement ou d'autres mauvaises attitudes. Dans la résidence, des gardiens nous protègent de tout danger extérieur.

Tout au long de de notre travail quotidien, nous avons remarqué l'arrivée d'un comité de suivi et de contrôle. Ils ne discutent pas avec nous, mais ils se promènent dans toutes les zones du champ, et leur visite finit par une discussion avec les patrons.

Quelle est la rémunération de votre travail à Huelva ? Comment ce revenu se compare-t-il au revenu mensuel au Maroc ?

La rémunération en Espagne est mensuelle, le salaire mensuel est de 14 700 dirhams. À mon avis, je trouve que le travail agricole en Espagne est mieux qu'au Maroc à plusieurs niveaux : au niveau de la rémunération, du mode de vie, de l'environnement de travail et de façon générale, de bonnes conditions. J'ai tellement apprécié la vie là-bas ; et je vois que l'environnement de travail est meilleur qu'au Maroc, les responsables sont sérieux et gentils. D'autant plus qu'ils m'ont pris soin lorsque j'étais malade.

Concernant les heures du travail, nous commençons le travail le matin tôt jusqu'à 15 heures, ajoutant 3 heures supplémentaires payables de 8 euros par heure. Par contre, au Maroc et comme j'ai précisé, le paiement ne dépasse pas 80 dirhams par jour qui n'est pas équivalent au travail pénible que j'ai exercé.

Avez-vous des heures de travail supplémentaires ? Avez-vous un jour de repos ?

Oui, nous avons toujours des heures de travail supplémentaires, c'est une obligation, nous travaillons donc trois heures supplémentaires chaque jour. Mais on n'a pas de jour de repos. Les trois premiers mois du travail sont pris car la demande de production est élevée. Mais les responsables organisent un jour pour faire les courses. Durant ce jour l'arrêt de travail est à 15h mais sans avoir d'heures supplémentaires. Un des responsables assure notre déplacement vers le marché et notre retour à la résidence.

L'horaire du travail a changé dans les deux mois de mai et juin. Durant cette période, nous arrêtons le travail dans les champs à 13 heures et nous avons le dimanche de chaque semaine comme un jour de repos où nous étions libres de nous déplacer, nous pouvions rendre visite à nos proches ou aller à la mer. Avant la fin du mois de juin, on a pris 15 jours de congé avant le retour à notre pays, nous avons pu nous reposer et faire du shopping librement.



Photos. Dans les exploitations de fraise à Huelva

Après votre retour de l'Espagne, comment avez-vous été accueillie par votre famille et votre entourage ? Et comment vous perçoivent-ils ?

Ils étaient très contents de moi, ils m'ont rendu visite et m'ont offert des cadeaux. L'accueil au sein de mon entourage a été chaleureux. Les femmes dans mon quartier voient le travail saisonnier comme une bonne opportunité ; et elles m'ont exprimé leur joie de mon retour. Notamment avec la situation économique de ma famille qui a besoin d'un soutien de ma part.

Comment cette migration a-t-elle impacté votre vie et votre situation économique et sociale ?

Lors de mon retour, j'avais l'idée de faire un commerce, mais malheureusement mon frère a eu un cancer qui nécessite des dépenses pour son protocole médical. Je contribue aux charges de ma famille. Je trouve qu'il y a une grande différence depuis mon retour. Il y a une valeur ajoutée sur le niveau financier, ainsi que ma vie sociale a changé. Ce travail m'a permis d'avoir plus d'autonomie et de confiance en moi. Je suis devenue impliquée pour répondre aux besoins de mes enfants, et je peux aider mes frères dans les dépenses de notre grande famille ; notamment les charges de la vie quotidienne au Maroc ont augmenté ces dernières années et cela ne correspond pas le pouvoir d'achat des citoyens marocains. Dans cette situation je trouve une difficulté à l'épargne.

Grâce à l'argent que j'ai pu économiser de mon travail en Espagne, je suis devenue capable de suivre le parcours médical de mon fils de 14 ans handicapé depuis sa naissance, d'autant plus qu'il nécessite plusieurs

dépenses, y compris le transport et l'hébergement dans les villes où nous voyageons pour la visite des médecins.

Est-ce que vous considérez que le travail dans les champs de fraises en Espagne permet à l'ouvrière de réaliser son propre projet ?

Oui, bien sûr que cela aide. Les circonstances de travail en Espagne sont aussi des motivations pour les ouvrières saisonnières pour s'épanouir. D'après mon contact avec les membres de ma famille et les ouvrières de mon quartier, elles ont pu acheter des maisons, ou les rénover, ainsi qu'acheter des meubles ou contribuer à faire un commerce. Moi aussi je réfléchirai sur ce sujet après mon retour l'année prochaine.

Pour moi, j'ai adoré la vie professionnelle et sociale là-bas, ainsi que le développement de l'Espagne que je considère comme un pays de droits où il y a un respect de la femme dans le domaine professionnel et social. Je vise à trouver une solution juridique après avoir obtenu des papiers permanents. Je vais essayer donc de contacter un avocat pour savoir si je peux suivre une procédure pour la migration de mes enfants, je pense que je peux trouver une solution médicale pour le handicap de mon fils.

Quelle est la procédure pour retourner en Espagne l'année prochaine ?

Je n'ai pas pu lire mon contrat de travail. Lors de notre arrivée, les responsables de l'ANAPEC nous ont demandé un dossier qui contient des copies de passeport et les cachets de l'entrée et de la sortie des frontières, une copie de la carte de résidence, une copie de nos cartes d'identité, et

une déclaration de l'honneur de notre retour au pays signée. Ce dossier est transféré aussi aux responsables des fermes en Espagne qui vont nous contacter pour nous confirmer la date du retour. Les coordinateurs de l'ANAPEC nous ont confirmé que les patrons en Espagne vont prendre en charge notre voyage contenant les frais de visa et les billets. Il nous faut donc juste nous préparer pour partir dans la date à préciser ultérieurement.

Quel regard sur le travail agricole au Maroc après cette expérience en Espagne ?

Je vois que la grande problématique est dans notre pays ; on doit améliorer les opportunités professionnelles destinées aux jeunes et surtout aux femmes. Nous avons besoin d'usines pour que les jeunes puissent s'épanouir. Car le domaine agricole reste toujours un domaine incertain, nous avons besoin de secteurs de travail bien organisés. En Espagne, les ouvrières saisonnières ont tous leurs droits, ainsi elles travaillent dans une sphère sécurisée et avec des gens responsables. Là-bas, le travail saisonnier reste pour nous une piste pour une vie stable.

À partir de mon expérience, les femmes marocaines sont dans une situation défavorisée ; elles ont besoin d'opportunités pour s'intégrer dans la vie économique et sociale. Je trouve que la décision d'exercer un travail saisonnier est le résultat de l'absence de conditions de travail agricole convenables au Maroc. Si les jeunes en situation de chômage sont intégrés dans la vie professionnelle, je pense qu'ils n'envisageront pas d'immigrer.